



RIFE

Bruxelles, 03 Octobre 2019. – Le Réseau International Francophone des Entrepreneurs (RIFE), qui s’engage à la réussite collective des entrepreneurs francophones des 5 continents, est heureux d’annoncer la conclusion d’un partenariat international avec le Ministère de la Communication et de la Culture de Madagascar dans le cadre du concours "Tosik'art", visant à identifier, accompagner et primer les meilleurs projets ou d’entreprise dans le secteur culturel.

Dans ce cadre, le RIFE interviendra dans la formation des lauréats en proposant des vidéos conférences sur des thématiques touchant à l’entrepreneuriat en général, ainsi que sur des retours d’expériences d’entrepreneurs de son réseau, ainsi que le don du kit de formation des lauréats.

A propos du RIFE

Le Réseau International Francophone des Entrepreneurs (RIFE) vise à promouvoir l’entrepreneuriat autour de valeurs communes : l’engagement, l’entraide et l’équité.

Il est né de la volonté de jeunes entrepreneurs francophones issus de quatre continents qui se sont rencontrés au cours de la Grande rencontre des jeunes entrepreneurs du monde francophone, en avril 2017 à Montréal (Canada).

Concrètement, le RIFE entend devenir un moyen d’échanges d’informations et de bonnes pratiques sur l’entrepreneuriat et l’emploi, de recherche de partenariats et co-crédation de projets entrepreneuriaux, de manière générale, d’aide au développement économique.

A propos de Tosik'Art

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique Générale de l'Etat qui est de donner une importance particulière à la dimension culturelle du développement, une ambition pour la culture, dans le cadre de la mission confiée au Ministère de la Communication et de la Culture de promouvoir la culture, celui-ci organise un concours entrepreneurial dénommé

TOSIK'ART est un concours national qui vise à identifier, accompagner et primer les meilleurs projets de création ou de développement d'entreprises dans le secteur culturel.

Le concours ambitionne de donner de la visibilité aux meilleurs projets culturels porteurs et bancables et aussi d'encourager les initiatives de création d'entreprise dans l'industrie culturelle.

L'industrie culturelle étant l'ensemble des secteurs d'activité ayant comme objet principal, la création, le développement, la production, la reproduction, la promotion, la diffusion ou la commercialisation.